REUNION ORDINAIRE DU 31 août 2018

Les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion étaient les suivants :

- **Approbation des procès-verbaux des réunions du Comité d'Etablissement des 29 mai, 25 juin et 17 juillet 2018 (sous réserve d'une relecture préalable par l'ensemble des participants)**
- **Information sur la marche générale de l'Entreprise**
- **Information du Comité d'Etablissement sur le projet d'ajustement d'organisation du pôle métiers souscription et prévention agricoles de la Direction Agricole**
- **Information du Comité d'Etablissement sur les orientations de la formation professionnelle 2018-2020, dans le cadre de l'information-consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise**
- **Information-consultation du Comité d'Etablissement sur la situation économique et financière de Groupama Assurances Mutuelles en 2017 – recueil d'avis**
- **Information-consultation sur le projet éventuel de licenciement pour inaptitude d'une salariée protégée de Groupama Assurances Mutuelles – recueil d'avis**
- **Information du C.E. relative à l'embauche de 17 salariés en contrat de professionnalisation, à l'embauche de 14 salariés en contrat d'apprentissage, dans le cadre de l'information consultation sur la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et d'emploi**
- **Gestion interne du C.E.**
- **Emploi et temps de travail**
- **Travaux des commissions et des Instances Représentatives du Personnel**

La Direction

Mme SANGLIER
Mme NOLET
M. COCHENNEC
M. LOUIS
Mme DESPLANCHE

La Délégation salariale

Collège	**Titulaires**			Présent	Absent	**Suppléants**			Présent	Absent
	Nom	Prénom	Liste			Nom	Prénom	Liste		
non-cadres	GOSSELIN	Sylvie	CGT		X	BOURDET	Dominique	CGT		X
Cadres	GUIBERT	Catherine	CFE-CGC	X		DEBETENCOURT	Patrick	CFE-CGC	X	
	HEDOU	Chantal	CFE-CGC		X	JOUBERT	Jacques	CFE-CGC		X
	GUELLEC	Christian	CFE-CGC	X						
	TELES	Marie-Alice	sans étiq.		X	BERTINA	Guy	CFDT		X
	MILON	Catherine	CFDT	X		DEDESSUS-LE MOUSTIER	Yves	CFDT	X	
	TALBOT	Renée-Lise	CGT	X		CAUZARD	Carole	CGT	X	
	LE DU	Michel	CGT	X		FLIS	Jean-Noël	CGT	X	

Représentants désignés par les organisations syndicales

Syndicat	Nom	Prénom	Présent	Absent
CFDT	FERNET	Marc	X	
CFE/CGC	FRANC	Alain	X	
CGT	RANCILLAC	Pascale	X	

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU COMITE D'ETABLISSEMENT DES 29 MAI, 25 JUIN et 17 JUILLET 2018

Le procès-verbal de la réunion du comité d'établissement du 29 mai 2018 est approuvé.

Le procès-verbal de la réunion du comité d'établissement du 25 juin 2018 est approuvé.

L'approbation du procès-verbal de la réunion du comité d'établissement du 17 juillet 2018 est reportée à une séance ultérieure.

****

INFORMATION SUR LA MARCHE GENERALE DE L'ENTREPRISE

- Conseil d'administration de la Fondation pour la Santé du 4 juillet 2018

Une partie statutaire plus importante que d'habitude car nous avions le remplacement d'un administrateur fondateur (Président de Groupama Méditerranée) et le remplacement de Marc Fosseux :

Composition du bureau : Marie-Ange Dubost (Présidente)/Michel Baylet (vice Président)/Jean-Pierre Constant (trésorier) et Pascal Viné (secrétaire)

Prorogation de la Fondation : expiration 31/12/2018, propose une prorogation 15 ans.

Programme d'actions pluriannuel : (2019-2023)

Rappel des 3 missions principales de la Fondation :

1) soutenir la recherche et l'innovation sociale

2) être au côté des associations, institutions maladies rares

3) sensibiliser les professionnels de santé afin de lutter contre l'errance du diagnostic (modification de l'art 2 des statuts)

Une Partie opérationnelle : notamment

Retour du dernier Comop : lancement appel à projet pour une sélection au Comop du 07/10/2018 en vue ensuite du CA de la Fondation en novembre 2018 :

Point sur les ballades et les avants premières du film « mes frères ». A priori on sera au même niveau de collecte que l'an dernier

Présentation de l'infographie par Maladies Rares Info Service, en avant première (sujet soutenu par la Fondation)

Etude de deux demandes spécifiques de soutien

Questions diverses : A l'occasion des 2ème rencontre des Malades rares ; Agnès Buzin et Frédérique Vidal (Ministre des solidarités et de la Santé et Ministre de l'enseignement supérieur ont lancé le 3ème plan national pour les maladies rares 2018-2022.

Une ambition : partager l'innovation, un diagnostic et un traitement pour chacun.

Le gouvernement souhaite donner un souffle nouveau dont les priorités porteront sur

- *La réduction de l'errance et des impasses de diagnostiques*
- *La mise en place de nouveaux dépistages en priorisant l'accès aux plateformes de séquençage.*
- *Le rôle accru des filières de santé maladie rares pour mieux coordonner les actions des multiples acteurs , promouvoir la recherche et l'innovation*

Un petit rappel c'est environ 7000 maladies rares qui concerne + de 3 millions de personnes en France, 25 millions en Europe.

- Conseil d'administration de Groupama Assurances Mutuelles du 30 août 2018

La Direction détaille l'actualité du Groupe au cours du premier semestre 2018. Elle mentionne en premier lieu d'excellentes nouvelles en termes de développement. A l'étranger, l'activité Dommages est en solide croissance dans la plupart des implantations de l'Entreprise. La protection de la personne affiche une progression légèrement moins importante, mais satisfaisante. L'activité en France, quant à elle, est tirée par la protection de la personne. L'assurance des biens et des responsabilités montre des résultats satisfaisants du côté des caisses régionales. Elle est pénalisée en revanche par la stabilité des primes chez Gan Assurances. L'augmentation tarifaire n'entraîne certes pas de résiliations ; en revanche, le nombre d'affaires nouvelles décroît.

Les activités financières contribuent également à la croissance. La Direction insiste sur la nécessité de renforcer l'IARD en France, notamment du point de vue du digital.

La rentabilité est au rendez-vous. Le résultat provient majoritairement de la rentabilité intrinsèque, avec un ratio combiné proche de la cible à 98,1 %. Le climatique sur récoltes était notamment significativement plus favorable que l'année précédente au 30 juin 2018. Ce bénéfice disparaît cependant rapidement actuellement. Le maïs constitue en particulier un sujet d'importance, avec de nombreuses déclarations de sinistres. L'assurance multirisque climatique n'affichera pas, par conséquent, une année satisfaisante. La Direction évoque un sujet d'attention, par ailleurs particulièrement dramatique pour les agriculteurs. L'agriculture en France est en effet extrêmement pénalisée par le climat. La Direction y voit un vrai sujet d'interrogation, pesant sur le modèle de l'Entreprise. La question se pose en effet sur les conséquences à long terme de l'assurabilité de certaines récoltes.

Le résultat net est en amélioration. La Direction mentionne de bonnes raisons d'être optimiste concernant l'année 2018. Elle préconise cependant de dresser un bilan définitif en fin d'année. Elle se dit confiante, à la condition de continuer à travailler efficacement.

Les élus demandent à avoir des éclaircissements concernant le dossier Madoff suite à un article paru dans la presse où il est question d'une demande d'indemnisation d'un montant de 430 millions d'euros.

La Direction explique qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer sur ce sujet connu depuis plusieurs années et qui fait l'objet d'un suivi juridique. Il s'agit d'une tactique de la partie adverse afin d'obtenir une conciliation avantageuse avant un jugement rendu en faveur du Groupe.

Les élus souhaitent savoir ce qu'il en est de la visite de l'inspecteur du travail sur Nanterre au mois d'août dernier.

La Direction informe le CE que l'inspecteur du travail a souhaité rencontrer des élus afin d'avoir leur sentiment sur le télétravail et la mise en place de demies journées télétravaillées.

****

INFORMATION DU COMITE D'ETABLISSEMENT SUR LE PROJET D'AJUSTEMENT D'ORGANISATION DU POLE METIERS SOUSCRIPTION ET PREVENTION AGRICOLES DE LA DIRECTION AGRICOLE

La Direction détaille le contexte et les objectifs du projet. Plusieurs mobilités sont en cours et à venir au sein du Pôle dont un cadre de proximité. Il est nécessaire en outre de renforcer les synergies entre la souscription et l'offre pour le domaine « Dommages aux Biens / Responsabilité Civile ». Il s'agit également de renforcer la capacité d'anticipation de l'Entreprise pour s'adapter au contexte du monde agricole de demain (innovations technologiques, agriculture bio, réduction des pesticides…). La Direction mentionne de surcroît la nécessité de renforcer la capacité de réponse de l'Entreprise aux multiples sollicitations de start-ups (plateformes collaboratives, fournisseurs de produits agricoles…). Enfin, l'objectif est d'optimiser les ressources opérationnelles de l'Entreprise au service des entités (CR/GAN).

Les ajustements n'ont pas d'impact sur les effectifs, puisque 13 collaborateurs restent présents au sein du pôle métiers souscription et prévention agricoles de la Direction Agricole. Aucun changement de mission des collaborateurs n'est de surcroît prévu. La Direction mentionne simplement le remplacement d'un poste de cadre de proximité par un poste de chef de projet/chargé de missions. Enfin, elle fait état du changement de rattachement hiérarchique pour 5 collaborateurs.

Aujourd'hui, trois équipes sont présentes, dédiées respectivement au machinisme / TMA, à la sécurisation du portefeuille (sous la responsabilité de Mme Akriche) et aux dommages aux biens / RC. Le 8 octobre 2018, ces deux dernières équipes seront regroupées, avec rattachement des collaborateurs concernés auprès de Mme Akriche. Les ajustements consistent en outre à créer une entité Prévention / Ingénierie des risques / Expertise, placée sous la responsabilité de M. Laporte.

****

INFORMATION DU COMITE D'ETABLISSEMENT SUR LES ORIENTATIONS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE 2018-2020, DANS LE CADRE DE L'INFORMATION-CONSULTATION SUR LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'ENTREPRISE

La Direction indique que la première orientation consiste à développer l'excellence opérationnelle pour les clients. Il s'agit en l'occurrence :

- d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice du métier dans le contexte de digitalisation des activités et de l'évolution des technologies ;
- d'actualiser les compétences métiers sur le plan technique, juridique, RH, etc. ;
- de maîtriser des compétences linguistiques (plateforme Go fluent, anglais par téléphone ou en face à face avec BTL) ;
- de développer son efficacité personnelle (développer la qualité des écrits, optimiser son temps de travail par la méthode GTD, mieux gérer ses émotions avec performance au travail, gagner en efficacité, etc.).

La deuxième orientation consiste à développer son agilité. Il s'agit :

- de maîtriser les techniques de la gestion de projet comme contributeur, chef de projet, d'expérimenter de nouvelles techniques de conduite de projet en V, les méthodes agiles, etc. ;
- d'améliorer et d'optimiser son efficacité professionnelle par la créativité et l'innovation avec les liberating structure, le design thinking ;

- de développer l'autonomie du collaborateur par les techniques du feedback et de la confrontation, les techniques du manager développeur et la prise de décisions, le management à distance.

La troisième orientation a pour objectif de renforcer la dynamique collective. Il s'agit :

- d'interagir entre pairs, avec la hiérarchie et les clients avec davantage d'efficacité (argumenter pour convaincre, communication non violente, process com, prise de parole en public, développer la coopération, etc.) ;
- de maîtriser les nouveaux modes de communication (réseaux sociaux, animer des séances collaboratives, conduire des réunions à distance, utiliser des nouveaux outils de partage et apprendre à s'en servir en équipe) ;
- de faire évoluer ses pratiques professionnelles en tant que manager (animer une équipe, organiser des transferts de compétences, maîtriser les techniques de co-construction pour favoriser les échanges entre pairs).

****

INFORMATION-CONSULTATION DU COMITE D'ETABLISSEMENT SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES EN 2017 – RECUEIL D'AVIS

La commission économique a émis l'avis suivant sur la situation économique et financière de Groupama Assurances Mutuelles en 2017 :

« Le Comité d'établissement doit se prononcer sur la présentation des comptes 2017 suite au rapport sur les comptes sociaux et combinés 2017 par le cabinet SECAFI en date du 17 juillet dernier, dans le cadre de la loi n° 2015-994 du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi qui a constitué une consultation annuelle et conformément à l'article L 2323-12 du code du travail.

Dans un contexte législatif défavorable (surtaxe d'IS pour les grands groupes, transfert de l'état aux assureurs de la charge de revalorisation annuelle de certaines rentes viagères), le Groupe a publié des comptes 2017 « de bonne facture » avec un retour de la croissance, des performances opérationnelles en amélioration et qui dépassent l'objectif PSO et une solvabilité inattendue à ce niveau qui redevient confortable pour la première fois depuis la crise de fin 2011. Une évolution qui ne semblait pas anticipée

Cette restauration des grands équilibres économiques et financiers du Groupe est une bonne nouvelle alors que GSA a repris sa forme mutualiste, devenant GMA, ce qui va permettre au groupe d'accélérer sa stratégie de partenariats avec le monde mutualiste.

L'« embellie » au niveau des résultats se retrouve également au niveau de GSA (comptes sociaux), l'entité ayant réalisé un « résultat record » en 2017. Les élus constatent que ce résultat est largement la conséquence d'un niveau exceptionnel de produits financiers, avec les plus-values de cession d'Icade, d'OTP bank et du domaine viticole de Nalys. Ils constatent également le redressement de la marge technique sur les acceptations des Caisses régionales en lien avec le rééquilibrage du Règlement Général de Réassurance opéré depuis plusieurs années et plus particulièrement en 2017. En revanche, ils notent que la réassurance des filiales reste déficitaire, à cause surtout des nouveaux traités mis en place en 2017 avec Gan Assurances et Amaline Assurances afin d'améliorer la solvabilité des deux filiales.

Les élus du CE notent que le redressement du Groupe n'est pas homogène, avec plusieurs entités qui continuent de rencontrer des difficultés. Les élus s'inquiètent en particulier de la situation de Gan Assurances et des entités en Turquie.

Ils ont également des interrogations sur le modèle économique d'Amaline Assurances et de Gan Prévoyance. Dans ce contexte, ils invitent la direction de GMA à continuer de renforcer le contrôle de ses filiales.

Les élus du CE font également le constat que les principaux partenariats continuent de prendre du retard par rapport à leur plan d'affaires initial (Orange Bank, La Banque Postale et Renault). Ils invitent l'entreprise à un meilleur pilotage de ces partenariats, avec un rééquilibrage des « rapports de force » qu'ils jugent insuffisamment favorables à Groupama (en particulier avec Orange).

Enfin, les élus du CE déplorent le « dérapage » des principaux projets informatiques (Idéogan et Nova) en raison de problèmes de gestion de projet (gouvernance complexe, cadrage insuffisant des besoins au lancement, manque de responsabilisation des acteurs, pilotage et contrôle insuffisants des prestataires externes, recours excessif à des consultants au détriment des ressources internes qui devraient être plus sollicitées. Ce manque de maîtrise génère des coûts supplémentaires et des impacts sur l'activité opérationnelle. Les élus invitent l'entreprise à identifier les causes et mettre en place les plans d'actions pour éviter de nouveaux retournements à l'avenir. »

Le Comité d'établissement rend un avis favorable à l'unanimité sur la situation économique et financière de Groupama Assurances Mutuelles (GMA).

****

INFORMATION-CONSULTATION SUR LE PROJET EVENTUEL DE LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE D'UNE SALARIEE PROTEGEE DE GROUPAMA ASSURANCES MUTUELLES – RECUEIL D'AVIS

Le Comité d'établissement rend un avis favorable à l'unanimité sur le projet de licenciement pour inaptitude d'une salariée protégée (Mme Marie-Alice Téles) de Groupama M.A.

****

INFORMATION DU C.E. RELATIVE A L'EMBAUCHE DE 17 SALARIES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, A L'EMBAUCHE DE 14 SALARIES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE, DANS LE CADRE DE L'INFORMATION CONSULTATION SUR LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ENTREPRISE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'EMPLOI

La Direction rappelle que la liste des personnes et des directions concernées a été communiquée aux membres du comité d'établissement.

****

GESTION INTERNE DU CE

Les plannings du sport intramuros sont en ligne. Un forum sport en partenariat avec l'ASC GAN va avoir lieu ce mois-ci afin de présenter les différentes activités.

Le dossier concernant le paiement en ligne est bouclé. Les salariés pourront peu à peu payer toutes leurs activités en ligne avec leur carte bleue et en trois fois à partir de 100 euros.

Un apprenti en communication a été recruté, il secondera l'équipe pour alimenter le site du CE.

****

EMPLOI ET TEMPS DE TRAVAIL

La Direction mentionne 1 166 CDI et 85 CDD présents dans l'Entreprise au 31 juillet 2018. Sur un plan prévisionnel, 1 220 collaborateurs devraient être présents le 31 décembre 2018. Elle rappelle que la cible est fixée à 1 205 collaborateurs.

Le Comité d'établissement s'abstient sur le projet de travail du dimanche 9 septembre d'une salariée de la direction Marketing et Communication Client (Mme de Labbey).

Le Comité d'établissement s'abstient favorable sur le projet de travail du dimanche 14 octobre d'une salariée de la direction marketing et communication client (Mme de Labbey).

Le Comité d'établissement rend un avis favorable sur le projet de travail du dimanche 14 octobre de deux salariés de la direction assurances des professionnels et des collectives (Mme DHERMY et M. FICHANT).

Le Comité d'établissement s'abstient sur le projet de travail du dimanche 11 novembre de 3 salariés de la direction Marketing et Communication Client (MM. KENZOUA, PHENE et de LABBEY).

Le Comité d'établissement rend un avis favorable sur le projet de travail du dimanche 25 novembre de 3 salariés de la direction des opérations financières et investissements Groupe (MM. ETHUIN , GAYDONS et SELLIER).

Le Comité d'établissement rend un avis favorable à l'unanimité sur le projet de travail du dimanche 25 novembre de 2 salariés de la direction Actuariat Groupe (Mme GUELOU et M. GUILBON).

Le Comité d'établissement s'abstient sur le projet de travail du dimanche 9 décembre de 3 salariés de la direction Marketing et Communication Client (MM. KENZOUA, PHENE et Mme de LABBEY).

****

INFORMATION SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS DU CE ET SUR LES TRAVAUX IRP

- Compte rendu de la négociation U.E.S. du 16 juillet 2018 : la négociation a porté sur la mise en œuvre des ordonnances Macron. L'accord a été signé par deux organisations syndicales.
- Compte rendu de la D.S.E. du 20 juillet 2018 : la réunion a porté sur le dialogue social chez GMA. La prochaine réunion est programmée le 12 septembre 2018.
- Compte rendu du C.H.S.C.T. extraordinaire du 24 juillet 2018 : la réunion a été l'occasion de présenter la personne désormais en charge de la protection et de la prévention des risques professionnels au sein de GMA. La mise à jour du document unique a également été abordée. Enfin, la séance a donné lieu à la troisième réunion d'information consultation sur WP6.